

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE
VILLE DE COMMERCY
PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025
EM/NC**

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 055-215501222-20251216-2025_170-DE

Objet : Convention pour la mise à disposition de la salle Jean Baudru à la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs

N° : DCM_2025/170

PUBLIÉE LE : 11/11/2025

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 15 décembre à 19 heures 30.

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 8 décembre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames et Messieurs les Adjoints :

Patrick BARREY, Martine MARCHAND, Gérald CAHU, Élise THIRIOT, Florent CARÉ

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Benoît REYRE, Olivier LEMOINE, Claude LAURENT, Sandrine KIEFER, Laila AHADDAR, Bruno MAUD'HEUX, Sylvie ZEIMET, Edmond GUILLERY, Ahmed EZZAHRI, Olivier GUCKERT, Gérard LANDO, Céline ADOLPHE.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Nelly LOMBARD donne pouvoir à Olivier LEMOINE

Annette DABIT donne pouvoir à ÉLISE THIRIOT

Martine JONVILLE donne pouvoir à Claude LAURENT

Suzel RICHARD donne pouvoir à Jean-Philippe VAUTRIN

Liliane BOUROTTÉ donne pouvoir à Martine MARCHAND

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames Angélique GÉNART, Laetitia SACCHIERO, Carole DELAMARCHE, Jessica LEROY et Monsieur Jean-Benoît JANNOT.

Conseillers en exercice : Présents : 18 - Pouvoirs : 5 - Absents : 5 – Votants : 23

Monsieur Martine MARCHAND est désignée secrétaire de séance..

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de commission du 27 novembre 2025 ;

La ville de Commercy a été sollicitée par la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs pour la mise disposition de la salle Jean Baudru, située au Prieuré de Breuil à 55200 Commercy . L'école des Capucins de Commercy souhaite en effet y organiser des séquences de tennis de table du 05 janvier 2026 au 13 février 2026.

Une convention doit en conséquence définir les modalités administratives et financières de la mise à disposition de la salle de ping-pong Jean Baudru à la Communauté de Communes, afin de permettre à l'école des Capucins de Commercy d'organiser ces activités.

Le projet de convention présenté détaille ces conditions et propose d'accorder cette mise à disposition les mardis de 15h00 à 16h15, du 05 janvier 2026 au 13 février 2026, à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal décide :

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention susvisée de mise à disposition de la salle Jean Baudru à la Communauté de Communes Commercy Void Vaucouleurs

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire
Jean-Philippe VAUTRIN**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.